

Prénom NOM Paris, le 7 décembre 2017

Xx rue MaRue

91210 DRAVEIL

France

 Monsieur le Directeur du poste de

 police de Santaizi

 Santaizi Police Station

8 Baihuashan Lu

Huanggu Qu, Shenyang Shi

Liaoning Shen 110034

Chine

Monsieur le Directeur,

Lee Su-jung (nom utilisé en Chine), 24 ans, et son fils, 4 ans, sont actuellement détenus à Shenyang, en Chine, avec 8 autres Nord-Coréens. En cas de retour forcé, ils risquent de subir des persécutions ou d’autres graves violations des droits humains, voire une exécution.

Lee Su-jung est arrivée en Chine avec son fils le 17 octobre depuis Hoeryeong, une ville située à proximité de la frontière nord-est de la Corée du Nord. Ils ont été rejoints par 8 autres Nord-Coréens. Ce groupe s’est rendu avec un intermédiaire jusqu’à la ville de Shenyang. En Chine, Lee Su-jung est restée en contact par téléphone mobile avec Lee Tae-won, son mari, qui se trouve en Corée du Sud.

Le 4 novembre, Lee Tae-won parlait à sa femme au téléphone lorsque la conversation a été interrompue ; il a alors entendu ce qu'il a pensé être l’arrestation de Lee Su-jung et de leur enfant par la police. Lee Tae-won, qui a quitté la Corée du Nord en 2015 et vit maintenant avec sa mère et son frère en Corée du Sud, n'a pas réussi à contacter son épouse depuis lors. Grâce à d'autres intermédiaires, il a obtenu confirmation, le 12 novembre, que sa femme et son fils se trouvaient dans le centre de détention de Santaizi, à Shenyang.

Selon Lee Tae-won, sa femme présente une insuffisance cardiaque et reçoit régulièrement des soins médicaux. Leur fils souffre d'asthme. Ils risquent de ne recevoir aucun traitement médical adapté en détention.

À l’heure actuelle, bien que la Chine soit partie à la Convention des Nations unies relative au statut des réfugiés, elle n'autorise pas l'agence des Nations unies pour les réfugiés, le HCR, à entrer en contact avec les Nord-Coréens qui fuient leur pays. Les autorités chinoises considèrent que les Nord-Coréens qui entrent en Chine sans autorisation préalable ne sont pas des réfugiés, mais des migrants économiques en situation irrégulière, et les renvoient généralement en Corée du Nord en cas d’arrestation. Les Nord-Coréens rapatriés contre leur gré sont souvent victimes d’emprisonnements arbitraires, de travail forcé ou de torture ou d'autres mauvais traitements, voire exécutés.

En tant que militant d’Amnesty International, je vous demande instamment :

* d’empêcher tout retour forcé en Corée du Nord, y compris celui de Lee Su-jung et son fils ;
* d’octroyer le statut de réfugié aux Nord-Coréens qui y ont droit, à les laisser entrer immédiatement en contact avec le HCR ou à leur permettre de se rendre en Corée du Sud ou dans d’autres pays pour y demander l’asile ;
* de veiller à ce que Lee Su-jung, son fils et les huit autres Nord-Coréens du groupe soient protégés contre la torture et les autres mauvais traitements en détention, et à ce qu’ils puissent sans délai consulter un avocat de leur choix et bénéficier de tous les soins médicaux qui leur seraient nécessaires.

Vous en remerciant, je vous prie d’agréer, Monsieur le Directeur, mes bien sincères salutations.